La Société Française de dermatologie (SFD) a récemment mené une étude [1] inédite, du 4 au 25 juillet 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 5 000 Français âgés de 15 à 80 ans.

L'objectif de cette étude était d'évaluer les relations et les attentes des patients vis-à-vis de leurs dermatologues.

L'étude a été réalisée en ligne à partir d'un questionnaire renseignant sur la présence ou non d'une maladie de peau, la fréquence et les modalités de la consultation, les motifs de la dernière consultation et les attentes du patient. Sa satisfaction vis-à-vis de la prise en charge, l'efficience de la consultation, la nature de la prescription et son observance et la qualité de la relation étaient également évaluées.

Elle complète l'étude « Objectifs Peau [2] » conduite en 2016 qui avait mis en évidence la forte prévalence des maladies de peau en France avec plus de 16 millions de Français touchés

, soit 1 Français de 15 ans et plus sur 3.
Parmi les six affections cutanées les plus exprimées par
les Français, l
'
acné est la plus fréquente (3,3 millions) devant l
'
eczéma/Dermatite
atopique
(2,5 millions), le
psoriasis
(2,4 millions), les maladies du cuir chevelu (2,3), les mycoses (2,2) et les maladies des ongles (2,1).

En dermatologie, on observe une dynamique importante de l'innovation thérapeutique : de nouvelles molécules voient le jour, de nouvelles voies thérapeutiques sont explorées, et, de nouvelles façons de contrôler et de moduler les voies impliquées dans la physiopathologie des maladies de peau sont évaluées. Pour autant, nous sommes face à une forte décroissance démographique des dermatologues en exercice et à des inégalités territoriales d
'
accès aux soins qui sont préoccupantes.

LES FRANÇAIS ET LEUR DERMATOLOGUE : PERCEPTION ET RELATIONS

## FRÉQUENCE DE LA CONSULTATION

- 21 % déclarent avoir consulté un dermatologue au cours des 12 derniers mois.

Dans cette population, 65 % des patients déclarent n'avoir consulté qu'une seule fois, 29 % avoir consulté à deux reprises et 6% déclarent avoir consulté trois fois ou plus ces 12 derniers mois.

## LIEU DE LA CONSULTATION : LE SECTEUR PRIVÉ EST SOLLICITÉ EN PREMIÈRE INTENTION

- 9 patients sur 10 (86%) consultent en secteur privé (cabinet libéral ou clinique privée). Le dermatologue est le médecin spécialiste le plus consulté (20%) par les patients, comparé au cardiologue (13%), au rhumatologue (8%), au gastro-entérologue (7%) et au psychiatre (4%).

## 70% DES PATIENTS CHOISISSENT LEUR DERMATOLOGUE SUR RECOMMANDATION

En effet, 70% des patients choisissent leur dermatologue sur recommandation d'un autre professionnel de santé (51 %).
Ces chiffres traduisent la reconnaissance de l
'
expertise du dermatologue dans le cadre du parcours de soins (42% médecin généraliste, 7% autre médecin, 2% pharmacien). Près de 20% des patients font le choix d
'
un dermatologue recommandé par un proche, assimilé au « dermatologue de famille ».

## 75% DES PATIENTS JUGENT « ACCEPTABLES » LES DÉLAIS DE RENDEZ-VOUS QUI LEURS SONT PROPOS ÉS

D'une manière générale, le délai moyen entre la prise de rendez-vous et la consultation est de 36 jours. Le délai d 'acceptabilité estimé par les patients « encore assez satisfaisant » est de 37 jours versus un délai supérieur ou égal à 59 jours qui est jugé « insatisfaisant ». Il est à noter que les délais de rendez-vous sont deux fois plus longs en zone rurale (48 jours) qu
'
en région parisienne (24 jours).

Pour autant, lorsqu'il s'agit d'une première consultation, le délai d'obtention d'un rendez-vous est plus court (31 jours) par rapport à une consultation de suivi (41 jours).

## L'EXPERTISE DU DERMATOLOGUE EST RECONNUE

Pour 9 patients sur 10, les motifs de consultation d'un dermatologue sont d'ordre médical :

- 47 % concernent un problème de peau persistant ou une maladie cutanée chronique (eczéma/dermatite atopique, psoriasis, etc).
- 29 % concernent une demande d'actes techniques ou interventionnels en relation avec un problème cutané : chirurgie, laser, cryothérapie, puvathérapie.

- Dans le cadre imposé du parcours de soin, le médecin généraliste est le premier praticien consulté (54%) pour les problèmes cutanés aigus.
- 9 % des consultations dermatologiques ont un motif d'ordre esthétique. Ce pourcentage peut atteindre 13 % dans les grandes villes de province ou en région parisienne.

## UNE RELATION DE CONFIANCE CONFIRMÉE

## UNE FIDÉLITÉ À SON DERMATOLOGUE DANS LA DURÉE

Pour les patients âgés de plus de 55 ans, la fidélité à son dermatologue (hommes et femmes c onfondus) dure en moyenne
8 ans versus 5 ans
en moyenne
chez les 35-54 ans.
Une fidélité plus forte est observée chez
les femmes avec une moyenne de 9 ans pour les 55 ans et plus et
de 6 ans pour les 35-54 ans.

## UN NIVEAU DE SATISFACTION ÉLEVÉ DES PATIENTS

Près de 87 % des patients jugent la qualité de l'offre de soins et le temps accordé lors de la consultation
satisfaisants.

Le dermatologue
dans 8 cas sur 10,
donne des informations et explications orales qu
'
il adapte au cas par cas.
Moins de 5% des patients
estiment n
'
avoir obtenu
aucune information
lors de leur consultation.

Près de 94 % des patients sont satisfaits des informations délivrées et de la solution apportée à leur problème médical.

Dans le cas où le dermatologue a rédigé une ordonnance, 9 patients sur 10 achètent les médicaments ou les produits prescrits et
7 patients sur 10
suivent correctement le traitement
.

LES DIFFICULTÉS DU RESTE À CHARGE ENCORE TROP IMPORTANT DANS LES MALADIES DERMATOLOGIQUES

Dans notre étude, 8% des patients ne bénéficient pas d'une couverture santé optimale (aucun r
emboursement du reste à charge)
ce qui amène 12,5 % d
'
entre eux à ne pas acheter
les médicaments et produits
même remboursés. Ce taux s
'
élève à 19%
lorsque les médicaments et produits ne bénéficient
d
'
aucun remboursement.

AU TOTAL, 9 PATIENTS SUR 10 RECOMMANDERAIENT LEUR DERMATOLOGUE À LEUR ENTOURAGE.

[1] Un échantillon représentatif de la population adulte française (15-80 ans) résidant sur le territoire national a été réalisé selon la méthode des quotas (âge, sexe, localisation géographique et catégorie socio-professionnelle) par la société HC Conseil.

ÂÂÂ

5000 français représentatifs de la population française ont donc été interrogés à travers une enquête en ligne basée en utilisant un questionnaire structuré (n = 26 questions) d'une durée maximale de 10 minutes. L
'
enquête a été réalisée du 04 au 25 juillet 2018.

[2] http://www.sfdermato.org/media/pdf/communique-presse/sfd-dossier-de-presse-dans-la-peau-des-francais-698b341f63725ea142271ed9b39e0980.pdf